

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1980-1981

(4^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Vendredi 24 Juillet 1981.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. GUY DUCOLONÉ

1. — **Vote électronique.** — Communication de M. le président (p. 285).
2. — **Cessation du mandat et remplacement de députés nommés membres du Gouvernement** (p. 285).
3. — **Aménagement de l'ordre du jour** (p. 286).
4. — **Finances rectificative pour 1981.** — Communication relative à la constitution d'une commission mixte paritaire (p. 286).
5. — **Ordre du jour** (p. 286).

PRÉSIDENCE DE M. GUY DUCOLONE,
vice-président.

La séance est ouverte à dix heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

VOTE ELECTRONIQUE

Communication de M. le président.

M. le président. Avant toute chose, je désire informer nos collègues que les clés du système de vote électronique sont aujourd'hui à leur disposition en séance, sous le couvercle des boîtiers de vote.

Chaque clé est personnelle et ne permet d'actionner que le boîtier auquel elle est destinée.

Une note, adressée à tous les députés, leur en précisera d'ailleurs le mode d'utilisation.

Je demande à chacun de s'assurer que la clé dont il va prendre possession correspond bien au numéro de la place qui lui est attribuée.

Je précise enfin que l'appareillage électronique de vote sera en mesure de fonctionner à partir de lundi prochain.

— 2 —

CESSATION DU MANDAT ET REMPLACEMENT DE DEPUTES NOMMES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. le président. J'informe l'Assemblée que M. le président a pris acte de la cessation, le 22 juillet 1981, à minuit, du mandat de député de M. Pierre Mauroy, nommé Premier ministre, et de la cessation, le 23 juillet 1981, à minuit, du mandat de trente députés nommés membres du Gouvernement.

J'ai été informé de leur remplacement respectivement à partir du 23 juillet et du 24 juillet 1981 par les personnes élues en même temps qu'eux à cet effet.

La liste de nos nouveaux collègues sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

— 3 —

AMENAGEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, une lettre m'informant des modifications de l'ordre du jour suivantes :

La discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1981 est retirée de l'ordre du jour d'aujourd'hui.

L'ordre du jour du mercredi 29 juillet (neuf heures trente, quinze heures et vingt et une heures trente) est ainsi aménagé :

Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en deuxième lecture, du projet de loi de finances rectificative pour 1981 ;

Deuxième lecture du projet relatif à la Cour de cassation ;
Deuxième lecture du projet relatif à la Cour de sûreté de l'Etat ;

Projet adopté par le Sénat portant amnistie ;
Éventuellement, deuxième lecture du projet de loi de finances rectificative pour 1981.

L'ordre du jour du jeudi 30 juillet (neuf heures trente, quinze heures, vingt et une heures trente) est ainsi aménagé :

Éventuellement, suite du projet adopté par le Sénat portant amnistie ;

Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en troisième lecture, du projet relatif à la Cour de cassation ;

Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en troisième lecture, du projet relatif à la Cour de sûreté de l'Etat ;

Discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en deuxième lecture, du projet portant amnistie ;

Projet adopté par le Sénat relatif au prix du livre ;
Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de finances rectificative pour 1981.

— 4 —

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1981

Communication relative à la constitution d'une commission mixte paritaire.

M. le président. L'ordre du jour devait appeler, éventuellement, les scrutins pour la nomination des membres titulaires et des membres suppléants de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances rectificative pour 1981.

Le Sénat n'ayant pas achevé l'examen de ce projet, je ne suis pas encore saisi par M. le Premier ministre d'une demande tendant à la réunion d'une commission mixte paritaire.

En conséquence, l'expiration du délai de dépôt des candidatures qui, en prévision de cette demande, avait été fixée à ce matin, dix heures, est reportée à lundi 27 juillet, dix-huit heures.

Si le nombre des candidats est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il sera procédé aux scrutins, soit immédiatement, soit au début de la séance de lundi soir.

— 5 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Cet après-midi, à quinze heures, deuxième séance publique :

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 87, autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire hongroise tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (rapport n° 231 de M. Pierre Lagorce, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 82, autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technique et d'un protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire révolutionnaire de Guinée (rapport n° 235 de M. Pierre Lagorce, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 110, autorisant l'approbation d'un avenant modifiant la convention du 27 novembre 1964 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Japon tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu (rapport n° 229 de M. Edouard Frédéric-Dupont, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 9, autorisant la ratification de l'accord portant acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (rapport n° 114 de M. André Bellon, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 7, autorisant l'approbation de la convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 (rapport n° 112 de M. Pierre Raynal, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 84, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire de Chine sur l'établissement de postes consulaires (rapport n° 228 de M. Pierre Raynal, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 109, autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Norvège en vue d'éviter les doubles impositions, de prévenir l'évasion fiscale et d'établir des règles d'assistance administrative réciproque en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (rapport n° 232 de M. Raymond Julien, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, n° 8, autorisant l'approbation d'un accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatif à l'application de garanties en France (rapport n° 113 de M. Maurice Adevah-Pœuf, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi n° 100 autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Liberia sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (rapport n° 233 de M. Raymond Julien, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi n° 98 autorisant l'approbation d'une convention générale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Mali sur la sécurité sociale (rapport n° 234 de M. Jacques Mahéas, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi n° 94 autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République démocratique allemande relatif au statut et aux modalités de fonctionnement des centres culturels institués par l'accord de coopération culturelle conclu entre eux (rapport n° 227 de M. Louis Odru, au nom de la commission des affaires étrangères) ;

Discussion du projet de loi n° 92 autorisant la ratification d'une convention consulaire entre la République française et la République démocratique allemande (rapport n° 230 de M. Louis Odru, au nom de la commission des affaires étrangères).

Éventuellement, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la deuxième séance.
La séance est levée.

(La séance est levée à dix heures quarante.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.